



**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
Paris, le 28 octobre 2015

## **Note de conjoncture sur les finances locales :**

### **Finances locales : la confrontation entre besoins et contraintes donne lieu à des arbitrages difficiles**

La Banque Postale publie ce jour sa « Note de conjoncture sur les finances locales » qui présente et analyse l'évolution financière des collectivités locales françaises dans leur ensemble et par niveau de collectivités.

Dans un contexte de baisse des dotations et de recomposition du paysage institutionnel français, l'année 2015 ouvre un nouveau cycle d'arbitrages financiers pour les collectivités locales, avec en toile de fond des situations individuelles très disparates. Ces arbitrages, qui porteront notamment sur le niveau et le type de dépenses, ne seront évidemment pas sans conséquence sur leurs différents bénéficiaires (ménages, entreprises, associations, ...).

**Le recul de l'épargne brute** (recettes moins dépenses de fonctionnement) des collectivités locales, observé depuis 2012, perdurerait en 2015 (- 4,9 %) : **l'évolution des dépenses de fonctionnement décelerait (+ 1,8 % en 2015) mais demeurerait toutefois plus importante que celle des recettes (+ 0,6 %).**

En effet, la baisse des dotations (- 3,67 milliards d'euros) absorberait la quasi-totalité de la croissance des autres recettes. Ces dernières bénéficieraient notamment d'assiettes fiscales plutôt favorables et d'une utilisation du levier fiscal plus marquée qu'en 2014 mais conforme à une année postélectorale (+ 1,6 % en moyenne pour le bloc communal).

Face à cette stabilité des recettes, les collectivités locales ont commencé à adapter le rythme de progression de leurs dépenses de fonctionnement (+ 1,8 % en 2015, après + 2,9 % en moyenne par an entre 2011 et 2014) en gérant différemment leurs services publics et en opérant des choix sur les politiques à mener.

Ces arbitrages ont également porté sur **les investissements dont la forte baisse de 2014 (- 8,8 %) se prolongerait en 2015 (- 6,6 %)**. Certes, ce recul n'est pas inhabituel en début de mandat municipal mais son ampleur (- 8 milliards d'euros en deux ans) ferait date.

En 2015, le financement de ces investissements nécessiterait un **accroissement de la dette de 4,3 milliards d'euros** portant l'encours de dette à 178,5 milliards d'euros (+ 2,5 %).



À l'avenir, les collectivités locales continueront à financer une partie des investissements par de l'endettement mais elles ne devraient cependant pas en faire la variable d'ajustement de la baisse de l'épargne, cette option n'étant pas tenable à moyen terme.

**La reprise des investissements à compter de 2016**, qui s'inscrirait dans un profil de cycle classique, restera donc conditionnée à la capacité pour les collectivités locales de se reconstituer des marges d'autofinancement dans un contexte d'atonie des recettes courantes.

**A propos de La Banque Postale ([www.labanquepostale.fr](http://www.labanquepostale.fr))**

La Banque Postale, filiale du groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous : particuliers, entreprises, professionnels et secteur public local. Elle est au service de ses clients à travers le réseau des bureaux de poste, sur Internet et par téléphone dans une relation totalement multicanal.

**La Banque Postale, c'est :**

- 5, 673 milliards d'euros de PNB
- 10,8 millions de clients actifs
- 423 000 clients Entreprises, Collectivités et Associations
- Plus de 7,7 millions de cartes bancaires
- 17 000 points de contact

*Chiffres à fin 2014*

**Contact presse :**

**La Banque Postale**

David Lhôte  
01.55.44.22.42  
david.lhote@laposte.fr

Florian Pontarollo  
01.55.44.22.38  
florian.pontarollo@laposte.fr